

immondices qu'il a l'intention d'employer; il indiquera également l'endroit qu'il a choisi pour y établir son appareil incinérateur.

5. L'entrepreneur pourra établir, à son choix, un ou plusieurs incinérateurs; par exemple: Il peut n'en avoir qu'un seul qui serait établi au nord-ouest de la cité; ou deux, l'un pour l'est, et l'autre pour l'ouest de la cité.

6. Les appareils d'incinération seront placés en dedans des limites de la cité, à condition que le soumissionnaire se porte garant envers le Bureau de Santé, que son système d'incinération ne causera pas *nuisance*.

7. Les dits travaux seront construits en tous points à la satisfaction du Bureau de Santé; autrement, la corporation de la cité de Montréal pourra refuser d'entrer en possession du contrat.

8. Si, en aucun temps, le comité des chemins a besoin du résidu laissé après l'incinération, soit pour ses chemins ou pour autres causes, le dit comité aura le droit de s'en servir, mais l'entrepreneur ne sera pas tenu de faire charroyer ce résidu pour la convenance du dit comité, celui-ci étant obligé d'envoyer chercher le résidu chaque fois qu'il en aura besoin.

---

## SOUSSION

### POUR L'ENLÈVEMENT DES DÉTRITUS DOMESTIQUES ET IMMONDICES DANS LA CITÉ DE MONTRÉAL.

Le soussigné, après avoir lu et étudié les devis pour l'enlèvement des débris domestiques et immondices de la cité de Montréal dans tous leurs détails et s'être bien imbu du sens et de l'intention d'iceux, offre par les présentes de faire et exécuter tous les travaux y spécifiés et décrits pour la cité de Montréal, et de fournir tous les matériaux, outils, chevaux, charrettes, hommes de peine nécessaires à l'accomplissement parfait de l'entreprise, et durant l'espace de temps et aux conditions stipulées aux dits devis et à la satisfaction du Bureau de Santé et de l'inspecteur sanitaire, moyennant les prix suivants.....  
dollars par année.

Si cette soumission est acceptée par le Bureau de Santé et que l'adjudication de l'entreprise soit faite en faveur de.....  
.....ce dernier convient de l'exécuter conformément au sens vrai et à l'intention des dits devis, et..... je conviens de plus que la somme de mille dollars qui accompagne cette soumission reste entre les mains du trésorier de la cité comme sécurité pour l'exécution convenable des présentes, et si le dit.....  
pour quelque cause que ce soit, manquait de passer le marché de